

**Compte rendu commission égalité professionnelle et
temps partiel/temps choisi
du 7 mai 2019**

Présents :

- **Le Gall Elen**
- **Robin Nelly**
- **Bourven Claire**
- **Pacot Lucie**
- **Esnault Eric**

1°/ Evolution du nombre de temps choisi entre 2018 et 2019 :

Les statistiques suivantes sont présentées par Mr Esnault :

- **232** demandes de temps choisi ont été exprimées soit **502 semaines en 2019.**
- **243** demandes de temps choisi ont été exprimées soit **530 semaines en 2018.**

Les membres de la commission s'interrogent si la baisse de demandes entre 2018 et 2019 est liée au fait que l'impact financier lissé sur 8 mois et pas 12 mois pour les salariés qui expriment une demande de temps choisi sur la seconde période.

Mr Esnault pense que le volume de demandes, malgré une légère baisse (-5.57%), reste élevé et comparable à 2018. Il est possible toutefois que cette légère baisse de demandes de temps choisi soit liée à un impact financier plus important notamment pour les salariés qui demandent plusieurs semaines de temps choisi sur la seconde période. D'autres explications peuvent également être avancées et notamment le fait que les responsables ont accepté de manière plus significative la pose de 3 semaines de congés pendant la période estivale.

Nous avons décidé de poser le temps choisi au même moment que les congés payés car nous ne souhaitons pas privilégier la pose du temps choisi par rapport à la pose des congés payés.

Il est possible d'étudier dans certains services la validation de certaines absences temps choisi sur la seconde période si l'on sait que ces semaines ne seront pas souhaitées pour poser des congés payés.

2°/ Nombre de temps choisi 2019 par établissement, service, métier :

Détail par établissement

	Nombre de demandes	Nombre de semaines
Fonctions	2019	2019
FONDATION ILDYS - CENTRE SANITAIRE	14	24
FONDATION ILDYS - CENTRE SOCIAL	3	3
FONDATION ILDYS - EHPAD KERAUDREN	3	4
FONDATION ILDYS - EHPAD LA SOURCE	8	10
FONDATION ILDYS - SITE PERHARIDY	169	386
FONDATION ILDYS - SITE SAINT LUC	25	59
FONDATION ILDYS - ST V. LANNOUCHEN	10	16
Total général	232	502

Détail par service

Fonctions	Nombre de demandes	Nombre de semaines
	2019	2019
ADMINISTRATION	3	6
ADMISSIONS	2	3
ASSISTANTES SOCIALES	3	5
ATELIERS	1	1
AULNE	1	1
BREHAT	2	5
CECOREM	1	2
CELLULE DE RECHERCHES CLINIQUES	1	2
CENTRE DE SANTE	1	1
COMETE	1	1
DIETETIQUE	3	4
EQUIPE ADMINISTRATIVE SOCIAL	2	2
EXPLORATIONS FONCTIONNELLE	2	7
HEMODIALYSE	6	18
HOPITAL DE JOUR	4	10
INFORMATIQUE	1	1
INTERIEURS	14	49
KERAUDREN	3	4
LA SOURCE	8	10
MEDICAL	1	1
MOLENE	1	1
PHARMACIE	1	1
POOL DE JOUR ROSCOFF	5	7
PSYCHOLOGUE	4	4
PSYCHOLOGUE SOCIAL	1	1
REEDUCATION	2	3
RESTAURATION	12	20
SECRETARIAT MEDICAL	11	16
SSR POLYVALENT	6	11
SSRS ADDICTOLOGIE	1	1
SSRS APPAREIL LOCOMOTEUR	13	40
SSRS CARDIOVASCULAIRE	19	52
SSRS CARDIOVASCULAIRE BREST	3	5
SSRS ENFANTS ET ADOLESCENTS BREST	1	1
SSRS ENFANTS ET ADOLESCENTS ROSCOFF	19	54
SSRS NEUROLOGIE	32	67
SSRS NUTRITIONNELS ET RESPIRATOIRES	35	75
STANDARD	5	9
VAS Y	1	1
Total général	232	502



Nous constatons que les services du site de Perharidy et de Saint-Luc expriment davantage de demandes (en lien probablement avec un dispositif qui est utilisé depuis plus longtemps sur ces deux sites).

Détail par fonction

	Nombre de demandes	Nombre de semaines
Fonctions	2019	2019
ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL	3	7
AGENT DES SERVICES	36	92
AIDE SOIGNANT	62	144
ANIMATRICE	3	6
ASSISTANT MAITRE D OUVRAGE	1	1
ASSISTANT SOCIAL	3	5
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE	1	1
ASSISTANTE RECHERCHE CLINIQUE	1	2
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	2	13
CHEF D'EQUIPE	1	8
DIETETICIEN	3	4
EDUCATEUR PETITE ENFANCE	2	3
EDUCATEUR SPORTIF	1	1
EMPLOYE ADMINISTRATIF	6	9
ENSEIGNANT ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	1	1
INFIRMIER D.E.	61	140
MASSEUR KINESITHERAPEUTE	1	2
MEDECIN COORDONNATEUR	1	1
MONITEUR EDUCATEUR	4	4
OUVRIER DES SERVICES	13	22
PHARMACIEN CHEF DE SERVICE	1	1
PSYCHOLOGUE	5	5
REDACTEUR	1	1
REFERENT(E) DES SECRETARIATS MEDICAUX	1	2
RESPONSABLE ACCUEIL STANDARD	1	2
RESPONSABLE INFIRMIER	1	2
RESPONSABLE LOGISTIQUE	1	1
SECRETAIRE MEDICALE	12	17
TECHNICIEN ADMINISTRATIF	3	5
Total général	232	502



190 demandes sont exprimées par 6 métiers : Aide soignant, Agent des services, Infirmier, Employé Administratif, Ouvrier des services, Secrétaire médical.



Le temps choisi est demandé par des métiers relevant des collègues **Employés/Ouvriers, Techniciens et Cadres**.

3°/ Le niveau d'acceptation du temps choisi en 2019 :

La très grande majorité des demandes ont été acceptées.

Pour autant, il est clair dans certains services, il n'est pas envisageable de poser des semaines de temps choisi sur certaines périodes pour pouvoir maintenir la continuité des activités et les salariés n'expriment donc pas spontanément de demandes sur ces périodes.

- Keraudren et la Source : pas de refus
- TY Yann sanitaire : pas de refus
- Perharidy et Saint Luc : quelques refus pour favoriser la pose des congés
- Saint Vincent Lannouchen : un refus

En conclusion, nous pouvons dire que les demandes sont acceptées dès lors que la continuité des activités est assurée.

En cas de refus, les salariés ont la possibilité d'échanger prioritairement avec leur responsable et éventuellement avec le service des ressources humaines.

4°/ Rappel de la procédure temps choisi

La planification du temps choisi se fait en deux temps :

- La période du 1/1/N au 30/04/N
- La période du 1/5/N au 31/12/N

Les demandes sont étudiées par l'encadrement et le service des ressources humaines apportent ensuite une réponse aux salariés.



Le service des ressources humaines réalise une note d'information pour chacune des périodes afin de demander aux salariés intéressés d'exprimer leur demande par écrit et à l'aide du formulaire ci-après :

Service des Ressources Humaines
Annexe à la note d'information n°18

DEMANDE DE TEMPS CHOISI

Période du 01/05/2019 au 31/12/2019

A remettre dûment complété au service des Ressources Humaines pour le Lundi 15 octobre 2018

MATRICULE salarié :

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

SERVICE :

Je désire bénéficier d'un contrat temps choisi pour l'année 2019 et souhaite m'absenter la ou les semaine(s) suivante(s) :

- **SEMAINE** du **au** : N°

- **SEMAINE** du **au** : N°

- **SEMAINE** du **au** : N°

- **SEMAINE** du **au** : N°

Je travaille actuellement : (cochez svp)

5°/ Calendrier des réunions de la commission :

L'accord CSE prévoit une réunion annuelle mais Mr Esnault accepte une réunion supplémentaire en 2019, à la demande des membres de la commission, afin de fournir des éléments statistiques relatifs au temps partiel sur l'ensemble des sites de la Fondation.

Cette nouvelle réunion est fixée au :

Jeudi 26 septembre à 9h30

Site de Saint-Vincent Lannouchen.